L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 1er DECEMBRE 1886

Théâtre de l'Opéra.

La seconde représentation des *Dragons de Villars* a eu lieu dimanche. Je m'étais imaginé que ce délicieux ouvrage suffirait à remplir la salle de l'Opéra, surtout après le succès de sa première soirée. J'y croyais d'autant mieux que la direction, pour mieux traiter son public de dimanche, avait renforcé la partition de Maillart de celle d'Adam : *Le Chalet* ; c'est-à-dire un ravissant petit acte qui, dans son genre, n'a pas encore rencontré un équivalent, et dont plus d'un demi siècle d'existence n'a pas entamé le succès. Pimpant cinquantenaire plus alerte encore que bien des jeunes. Oui, *Le Chalet*, comme *La Dame Blanche*, brave les années ; difficile de citer, dans cette donnée, musique plus aimable, plus scénique, plus française aussi. Pas une longueur, des mélodies partout, et auxquelles leur fraîcheur reste ; une orchestration qui a son prix, son éclat, ses épisodes gracieux, et ne brille jamais aux dépens du chant.

Nulle part dans *Le Chalet* on ne sent le travail, la recherche pénible ; l'idée mélodique y naît d'abondance. Incalculables sont les sommes que cet heureux lever de rideau a rapportées aux directeurs, partout où existe une scène lyrique ; malaisé serait de dire le nombre de fois que Betly, Daniel et Max sont venus à la rescousse du répertoire. C'est le plat le plus souvent servi peut-être et toujours accepté, quand trop court est le menu.

Et cependant cette combinaison du *Chalet* et des *Dragons de Villars* a été loin, bien loin de profiter à la caisse dans la proportion que j'avais entrevue. Ce fort joli spectacle a réalisé à peine le demi-recette, alors qu'il avait droit à aspirer au maximum.

N'allez pas me dire que la longueur du programme a effrayé le public du dimanche. Je le connais de vieille date ce public du dimanche ; je sais, par expérience, qu'il en veut pour son argent, et que quand il entre au théâtre, c'est pour une étape aussi prolongée que possible. Je me rappelle l'époque où, directeur aussi, je lui offrais des programmes corsés au possible ; permettez-moi d'en reproduire quelques uns : *Le Chalet* et *La Tour de Nesle*; *Rigoletto* et *La Princesse Georges* (3 actes) ; *La Fille du Mme Angot* et *La Baronne* (4 actes) ; *La Favorite* et *Latude* (5 actes).

Il y mordait à belles dents, s'il vous plaît ; et il demandait le retour fréquent de cette carte copieuse. Donc je crois pouvoir conclure que si des vides trop nombreux se remarquaient dimanche à l'Opéra, il ne faut nullement les imputer à la longueur du spectacle qui, d'ailleurs, commençait prudemment à sept heures et demie, mais à quelque cause ignorée ; à moins qu'il ne faille attribuer le décompte à l'exhibition si curieuse du capitaine Paul Boyton, qui avait attiré toute une population sur les bords du lac Pontchartrain.

Mlle Weyns que l'on peut citer, non seulement comme valeur artistique, mais encore, ce qui n'est pas moins rare, comme pensionnaire dévouée, modèle, toujours aidée par sa nature solide, résistante, et mettant au service de celle-ci une invariable bonne volonté, Mlle Weyns a accompli, ce soir-là, un véritable tour de force, auquel se refuseraient bien des sujets, surtout après le rude service précédemment fait par l'artiste. En effet dans cette soirée de dimanche elle a chanté Rose Friquet et Betly ; épreuve doublement fatigante à cause de l'importance, de l'étendue de chacun des rôles, et aussi à cause de leur diversité, sous le rapport vocal, sous celui de la nature des personnages. Déplacement complet.

Mais que voulez-vous ? ne vous y fiez pas, ces petites femmes ont souvent le diable au corps ; et celle-ci me semble en acquérir davantage, à mesure qu'elle se familiarise avec notre parterre.

Ce rôle du Friquet n'est pas toujours dans ses cordes ; néanmoins, elle laissant de côté, pour aujourd'hui, toute appréciation de portée vocale, il faut le dire, le comprise fort joliment ce personnage. Elle en a les lutineries, les gaminiries, dirai-je, les provocations, et le sentiment aussi ; soit que ce sentiment exprime l'amour heureux, soit qu'il exhale les douleurs de la fiancée repoussée, outragée devant tous. Du cœur et de la diablerie.

Les débuts terminés, je n'ai point coutume de publier, au cours de la semaine, des comptes-rendus complets de représentations ; l'ajourne ces détails au Bulletin Artistique du dimanche. Pourtant, et comme cette partition des *Dragons de Villars* se rattache aussi aux débuts, je rappelle, comme traits saillants, l'espièglerie, la finesse que porte l'artiste dans les détails du duo du premier acte ; le duo du second acte—délicieuse idylle où se retrouve la finesse de touche de la main qui a écrit la petite pastorale la précédant ; chant d'amour, naïf et profond aussi, supérieurement adapté à la situation, et dont Mlle Weyns conserve bien les lignes tendres, la couleur. Puis, la large et dramatique phrase : *Il m'accuse, il me croit coupable!* du troisième acte; ensemble qui, comme le final du second, a l'ampleur, l'envolée du grand opéra. Sans compter la scène muette, accentuée par un ravissant mélodrame, et où la pauvre Rose Friquet, calomniée, brisée, prête, sous la malédiction de Sylvain, à aller mourir seule, au fond de la bruyère, baise une dernière fois son bouquet de mariée et le laisse tomber aux pieds du fiancé perdu. Tout un petit poème, intelligemment entendu, et qui a renouvelé pour la comédienne les bravos donnés tout à l'heure à la chanteuse.

Bélamy est un des rôles les plus réussis du répertoire de M. Maugé ; sa voix est à l'aise ; il en a les allures, les gaillardises, il semble, en vérité, s'y amuser et y amuse son auditoire. Très bien détaillés son duo du premier acte et aussi celui du second avec Mme Thibaut.

Puisque j'ai nommé Mme Thibaut, disons que Mme Vernet (un nom amputé de cinq lettres, vous savez) a fourni, dans ce personnage, si joliment posé par le livret et la partition, une preuve nouvelle et plus marquée encore de son intelligence. En effet, il ne faut point le perdre de vue, Mme Vernet a débuté ici, absolument parlant ; jamais elle ne parut sur aucune autre scène, et, ma foi, j'en ai connu, ayant déjà longue expérience de la scène, qui lui auraient envié ce que déjà elle a acquis après si courte campagne.

Jusqu'ici, dans *Les Dragons de Villars*, le rossignol a causé la [illegible] tion. J'ai dit et je me [illegible] de redire, en temps et lieu, à M. Voillequin les défauts qui sont en lui—défauts de jeunesse surtout—comme je m'empresse et m'empresserai toujours de signaler ses qualités.

Je sais qu'il est en lui un grand fond de modestie ; je sais aussi qu'il a de l'intelligence, beaucoup de conscience, une volonté de ne rien négliger, comme étude, et un désir de recevoir des conseils. Dans de pareilles conditions—et à l'âge du ténor léger de l'Opéra—le progrès est logiquement certain.

M. Voillequin est encore sous l'influence, un peu paralysante, de la venette qu'a coutume Mlle Weyns, et dont la voilà affranchie. Rien de tel que le succès comme médication pour ce vilain mal. Cependant cette peur s'est aussi sensiblement atténuée chez l'artiste, qui nous paraît être tout nouveau au théâtre, et par conséquent, a besoin que des encouragements lui soient donnés. Un accueil flatteur, fait à certaines parties de ses rôles de Sylvain et de Wilhelm Meister, l'a partiellement rendu à lui-même ; je constatais un mieux réel, dimanche, dans Sylvain—son meilleur rôle jusqu'ici, j'y tiens—et lundi, dans Wilhelm Meister où le mieux était manifeste. Plus de chaleur, cette fois, dans la romance : *Adieu, Mignon, courage,* (opérée de son second couplet; pourquoi, quand il s'agit de si distinguée mélodie ?); plus de sentiment dans cette autre romance : *Elle ne croyait pas dans sa candeur naïve,* et aussi dans le duetto: *Ah! que ton âme enfin dans mon âme s'épanche !* un andante d'une adorable couleur.

Seulement on y voudrait plus d'abandon encore, comme on voudrait une transition plus nuancée, plus ombrée, de la chute de phrase : "*Sa fraîcheur, son éclat vermeil,*" à cette mesure initiale et ralentie de la phrase suivante : "*O printemps!* plus de plainte, plus de sanglot sur l'émouvant passage du *mi* au *la* : *O mon cœur !*"

Enfin, dans le but évident d'articuler avec plus de netteté, M. Voillequin pèse trop sur les syllabes; ce qui prête parfois à son chant une emphase quasi-liturgique, monotone, qui l'alourdit, le rend traînant.

Je viens de rappeler un andante du 3me acte : "*Ah! que ton âme enfin s'épanche*", très vivement applaudi, je l'ajoute, mais où il me faut signaler un petit détail, n'ayant nul trait au chant, d'ailleurs ; purement de mise en scène, et qu'il est aisé de corriger. Mignon a gravi en ce moment des degrés qui conduisent à une terrasse, je crois, et Wilhelm, placé sur un plan beaucoup plus bas, Wilhelm qu'elle domine donc, lui adresse les paroles écrites : *Chère Mignon, lève vers moi tes yeux.* En ne changeant que le mot : "lève", et en disant on en chantant : *Baisse vers moi tes yeux,* le vers y serait encore et la vérité aussi. Ne pas demander à Mignon des choses impossibles.

Peut-être, si le compte-rendu de la présente semaine ne m'en empêche pas, pourrai-je revenir sur ce sujet de *Mignon*, dont l'exécution est, en somme, une des réussites de la troupe actuelle. C'est là une œuvre dont on ne se lasse point; plus on l'entend, mieux on se rend compte qu'il a fallu toute l'imagination, tout le talent d'Ambroise Thomas pour écrire cette musique si séduisante, si poétique, presque toute contemplative, sur ce livret très pauvre en situations.

Le Chalet, ainsi que je l'écrivais au début de cet article, a été repris dimanche. Le rôle de Betly et celui de Max sont de ceux dans lesquels se trouvent fort à leur aise, peuvent même se reposer Mlle Weyns, M. Vernouillet. Très à l'aise, en effet, ils y ont obtenu tous deux une réussite à laquelle je me garderai bien de contredire, car elle était deux fois méritée, sous le rapport du jeu et sous celui du chant.

Quant à M. Alexandre, le rôle de Daniel est décidément au-dessus de ses forces. Il y a là des montées difficiles, en autres dans le duo : *Il faut me céder la maîtresse,* qui le surmènent ; des cassecou auxquels ne suffit pas sa voix, dont le passage d'un registre à un autre ne se fait pas toujours aisément. Il suffit de rappeler la jolie et scabreuse phrase : *Dieu, soutiens mon courage!* Ce sont là escalades qu'on ne saurait exiger d'un chanteur d'opérette.

Hier a eu lieu la première représentation (reprise bien entendu) de *La Favorite.*

Je demande du temps à mes créanciers et attendrai une seconde audition pour parler de cette œuvre, toujours chaude, toujours aimée, de Donizetti. Cette seconde représentation sera donnée demain jeudi.

Aujourd'hui, en matinée, *Mme Favart.*

L. PLACIDE CANONGE.

WEST END.—Nous le savions bien, le capitaine Paul Boyton, mis en goût par son immense succès de dimanche dernier, donnera, dimanche prochain au West End, une seconde exhibition de ses exercices aquatiques, un des plus attrayants spectacles que nous connaissions.

Nous aurons, d'ici là, plus d'une occasion de vous en parler.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de ministrels Thatcher, Primrose et West paraîtra ce soir dans un spectacle des plus variés.

Dimanche, début des Salsbury's Troubadours.

GRAND OPERA HOUSE.—C'est décidément un succès artistique que la comédie *The Gur'nor.* Elle a fait les beaux jours du théâtre Wallack, à New York ; elle fait ceux du Grand Opera House à la Nouvelle-Orléans.

Nous ignorons ce qu'étaient les interprètes de la pièce dans la grande métropole du Nord, mais nous savons ce que sont ceux de la métropole du Sud, et en toute vérité nous nous en contentons.

M. Bidwell a le droit de citer la troupe qu'il a formée, et nous formons le vœu que son Star Dramatic Company nous reste longtemps.

Ce soir, quatrième représentation de *Gur'nor.*

THÉATRE ST-CHARLES.—Les pièces à spectacle ont toujours de l'attrait pour la grande majorité du public; aussi le mélodrame *The Cattle King* n'a-t-il pas manqué son effet. Il y a là des sujets, à la tête desquels il faut placer M. James H. Wallick, qui s'acquittent fort convenablement de leurs rôles, et puis aussi des quadrupèdes, trois chevaux et un modeste âne, qui ont bonne part dans le succès.

Vous aurez deux occasions d'en juger aujourd'hui, à la matinée, à la soirée.

THÉATRE FARANTA.—La troupe Harry Webber est toujours là, avec la comédie *Nip and Tuck* pour spectacle. Personne ne s'en plaint, croyez-le bien ; et la meilleure preuve en est dans cette salle toujours pleine, où chaque soir applaudit cette compagnie populaire.

Aujourd'hui, et jusqu'à la fin de la semaine, même programme.

LA SUPPRESSION DE LA POUDRE AU THÉATRE.—Nos confrères parisiens s'étaient rendus, le 8 novembre, à l'Ambigu, pour assister aux expériences pyrotechnique de M. Philippe, expériences qui ont pour objet la suppression de la poudre au théâtre, et, partant, la disparition de toute mauvaise odeur et de tout danger. L'emploi du procédé de M. Philippe laisserait pourtant, de la façon la plus complète, l'illusion de la poudre, tant pour la force de la détonation que pour la flamme que produit la décharge.

L'invention de M. Philippe consiste en une sorte de cartouche de liége sur laquelle une amorce est collée. Un percuteur que fait jouer le chien du fusil, ou, dans un autre cas, simplement le renversement du canon, frappe sur l'amorce ; la détonation a lieu comme avec la charge de poudre et la bourre, la fumée se produit ainsi que la flamme, et le liége pulvérisé ne laisse plus aucune trace.

Ce système s'applique non-seulement aux fusils, canons ou mitrailleuses—quand on tire en scène—mais aussi dans la coulisse, où, au moyen de petits tubes à percuteurs que l'on renverse, on simule des décharges d'artillerie, des feux de peloton, le bruit des obus et les coups de feu séparés.

Passagers partis le 27 novembre pour le Havre par "La Normandie."

M. Alizan, M. Abdul, M. Enrico Burckhardt, M. Jose Bustos, Mme Enrico Burckhardt, M. Blumenfeld, M. F. Hallut, M. Baisse, Mlle Nelite Bladiges, M. B. Bonstall, Mme O. Wm Bird, M. Boulet, Mlle M. K. Bird, Mme Alice Benne, M. De Cayron, M. Auguste Costerousse, M. V. Cesar, M. M. Deckel, M. Henry Dreyfus, M. J. Julio Romulo Delgado, M. Jacob Dreyfus, M. S. Dreyfus, M. le vicomte de Doré, Mme Derrudère, M. Eberhart, Mme J. Fargo, M. Filippi, M. J. H. Flagler, Mlle Anna Flagler et femme de chambre, M. Geisner, M. Graf, M. le col. Gras, M. Oliver P. Geoffroy, M. Camille Guérin, M. et Mme F. Gianini, M. F. B. Howell, M. C. H. Havden, Mme John Hunter, H. J. Heredia, M. Keller, M. et Mme Kane, Mlle A. Landon, Mlle M. Langdon et femme de chambre, M. et Mme Théodore de Lesegoub, M. et Mme J. H. S. Leeds, Mme Lacoste Langlaert et quatre enfants, M. Montedonico, M. S. H. May, M. Mignon, Mlle J. Mercier, Mme A. Bianchi Montalde, M. L. Maurini, M. Hans Newhouse, Mme C. L. Perkins, M. A. Pinseroy, M. Frédéric A. Poppenhusen, M. T. Pollini, —Mlle May Perkins, Mlle Eliza R. Perkins et femme de chambre, M. le capt. Piv. M. Moolat, M. S. Raimondi, M. et Mme Eugène Sallie, M. L. Simon, Mme et Mlle Stube, M. P. Sequier, Mme Philip Schuler et femme de chambre, M. Schlesinger, M. Saint-Paul de Sincay, M. M. Sohal, M. Geo. C. Sprems, M. S. Sinshaimer, M. R. Trondelet, M. Albert Thomequez, M. Manuel Uzcategui, M. VanKoen, M. J. R. Wilkins, M. M. Warmser, M. L. Lulloni.

Convulsions

of nature have shaken up the entire South Atlantic coast, land, buildings and people.

The excitement caused by these disturbances, and the anxiety and terror occasioned by them, was a prolific source of *nervous depression, sleeplessness, despondency and gloom.* Exposure by day and night, lack of sufficient food, with little rest, undermined the general health of thousands who became the prey to

General Debility.

While a sympathizing country were pouring in thousands of dollars for the relief of immediate suffering, the demands upon the *general government* for shelter for the exposed populace was inadequately met, and the sick and afflicted turned with one accord to their never failing remedy,

Brown's Iron Bitters,

for relief from mental and physical suffering. So universal was this demand that the first call sent out from suffering *Charleston* was to *Baltimore, Md.,* to the *Brown Chemical Co.,* for five gross of

Brown's Iron Bitters,

to be shipped immediately. We do not consider it out of place in this connection to state just what Brown's Iron Bitters will do. In cases of *mental depression,* where the nerves are "all unstrung," wakefulness results. The despondency which follows has the effect of weakening the *appetite.* The *stomach,* insufficiently nourished, furnishes no healthy action to the *digestive organs,* and *weak kidneys* and *inactive liver* result as surely as from an over-worked stomach.

Brown's Iron Bitters,

by its action upon the stomach, creates a wholesome, healthy appetite, furnishes fuel to the digestive organs, and starts the action of the sluggish liver, gives support and strength to the weak kidneys. The organism of the body being thus renovated, repaired and reinforced, the nerves become strengthened, healthy, refreshing sleep follows, mental prostration is overcome, and, light-hearted with strength, both of body and mind, acquired, *the sufferer cured—a sufferer no longer*—tells of the benefit of the use of

Brown's Iron Bitters

to other sufferers, and the scientifically-compounded, carefully-prepared, purely vegetable medicine becomes a household word and a household blessing.

There are no deleterious effects from its use. Unlike other iron medicines,

Brown's Iron Bitters

does not produce *constipation.* It will cure *headache,* remove *dyspepsia,* relieve *indigestion,* and will not injure or discolor the teeth.

Brown's Iron Bitters is the most perfect *blood purifier* made. It can be taken by the most delicate lady without producing nausea. In small and frequent doses it produces beneficial effects in children.

Prepared in Baltimore, Md., by the Brown Chemical Co.

Brown's Iron Bitters

is sold everywhere. The price is only one dollar a bottle.

The result of its use is

Health and Strength

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1886.

—Indications— Pour la Louisiane: beau temps; vents plus frais tournant au nord.

Nlle-Orléans, 30 novembre 1886, 2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	62	Nashville, Tenn	41
Augusta, Geo	66	Pittsburg, Pa	37
Savannah, Geo	68	Cairo, Ill	35
Mobile, Ala	71	Davenport, Iowa	29
Montgomery, Ala	67	Dubuque, Iowa	24
Vicksburg, Miss	70	Keokuk, Iowa	22
Galveston, Tex	62	La Crosse, Wis	25
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	30
Shreveport, La	70	St-Paul, Minn	21
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kas	31
Chattanooga, Tenn	53	Omaha, Neb	32
Cincinnati, O	35	Yankton, D. T	35
Louisville, Ky	34	Key West, Fla	69
Memphis, Tenn	55	Nlle Orléans, La	75

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Christian P. Miller à Mlle Frances Varenholt; Michel Dauenhauer à Mme Veuve Elizabeth Boekel;
Claiborne Battle à Mlle Hannah Larkins;
Claiborne Rounds à Mlle Kate Harding;
Joseph Behrens à Mlle Caroline Fleich;
William E. Parsons à Mlle Julie Klemmer;
Patrick Fell à Mlle Theresa Wittmann;
Samuel Miller à Mlle Lucy Clay;
Hugh Donnelly à Mlle Florietta Halpin;
Daniel Mars à Mlle Elizabeth Kruckemeyer;
Lavoulon Jordan à Mlle Laura Allen;
Merinous Henry Brown à Mlle C. A. Meyers;
Statty A. Louis à Mlle Rosa Labbe.

Naissances.

Mme Michael H. Bayley, un garçon;
Mme Bernard Bokenfuhr, une fille;
Mme Henry S. Michel, une fille;
Mme Albert Larroque, un garçon;
Mme J. Baptiste Lemaire, une fille;
Mme Frederick Kuntz, jr, une fille;
Mme Joe Blandin, un garçon;
Mme Michel Woods, une fille;
Mme John Kelley, un garçon.

Décès.

Frank Kerr, 23 ans, 46 1/2 rue Madison, Alger;
François Juré, 83 ans, coin des rues Royale et St-Ferdinand;
John J. Williams, 5 jours, 81 rue Valence,
Othilia Wingseter, 2 mois, 250 rue Chippewa,
Jos Smith, 5 jours, 78 rue Serapure;
Hy G. Benson, 1 an, 31 rue Tonti (vieé Sud);
Elizabeth Moore, 65 ans, coin des rues Calliope et Liberté.
Mollie V. Robinson, 29 ans, 236 rue Conti;
Mary Louise Schilling, 40 ans, coin des rues Perdide et Dryades.
John Butcher, 47 ans, 376 rue Douane;
Mme Veuve C. McLaughlin, Galveston, Texas;
Mme Veuve Marie M. Longer, 94 ans, 19 rue Remparts côté Sud.
Charles R. J. Krabbers, 58 ans, 263 rue Remparts côté Sud.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Otto Knoop à Fergus Kernan, un terrain dans le 6me district, dans l'Pilet borné par les rues Magazine, Camp, Lyon et Upper Line, $300.

Teutonia Insurance Co. à J. J. Diet, deux terrains dans le 7me district, dans l'Pilet borné par l'Avenue Carrollton, les rues St Charles, Short et Hampson, $600.

Mlle Marie Candan à Mme Léontine Candau, la moitié indivise d'un terrain dans le 3me district, dans l'Pilet borné par les rues Chartres, Déléry, Royale et Tricou, $50.

Wm H. Wilder à Geo. W. Prados, deux terrains dans le 2me district, dans l'Pilet borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Broad et Ste. Anne, $150.

Cour Civile de District.— Le testament de feue Mm C. K. Sproule née Canon, a été ouverte. La défunte lègue ses biens à Mlle Eléno C. Verlander après le paiement de ses dettes (celles de la défunte.

Le bureau des directeurs de l'Hôpital de Charité contre la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans—Procès pour empêcher la dite compagnie de mettre à exécution ses menaces de supprimer le gaz à l'hôpital si elle est obligée de le fournir gratuitement.

Chester Steel and Casting Co. contre Joseph Menge—Procès pour une note de $1142.

Yve Michel Sullivan contre la Young Men's Mutual Benevolent Association—Procès pour une somme de $——

Mme Marie Allen et autres contre A. Martin—Procès pour $1000 sur un bon hypothécaire.

Stonewall Jackson contre A. Martin—Procès pour $25,000 de dommages pour blessure reçue dans une mine du défendeur.

J. P. Mitchell contre Martha Dunn—Procès en partage.

Juge Rightor

Peter Butz contre ses créanciers—Le demandeur est déchargé de ses dettes.

Henry Williams contre Caroline Langmac—Diverce accordé.

John Hatley contre la Southern Brewing Co.—Ordonnance de non lieu et condamnation aux dépens.

Cour criminelle de district— Section A.—Juge Roman.—

William Henitley, Washington Augustus et Frederick Wells sont accusés de léger vol et de recel.

Frank Burkhardt, alias Frank Muller, accusé de détournement, léger vol et faux témoignage.

—Section B—Juge Baker.—

Se sont déclarés innocents :

Léger vol—Blanche Ivy alias McGaim; Kate Wells, Nellie Copperamith et Maggie Jordan.

Voies de fait—Alphonse Lynch.

Attaque à main armée—Brace Matthews.

Vol avec effraction—William Williams alias Little Six.

Joseph Dallas et Lewis Johnson, léger vol, 1 mois de prison de paroisse chacun.

Le député clerc Manuel Royes, a reçu hier le décret de la Cour Suprême, confirmant le jugement de la Cour Criminelle, dans l'affaire E. Dreifus. Le shériff recevra incessamment l'ordre de traînaférer le prisonnier à Baton Rouge.

Le chef député Royes a commencé hier la transcription du procès de Manuel Waton, reconnu coupable de meurtre et condamné à mort.

G. E. L. Margou a été reconnu coupable du détournement de $1000, au préjudice de la Baltimore & Ohio Telegraph Compagny.

La caution de $250 de Victor Ader, accusé de port d'arme cachées a été confisquée. Elle était signée par Joseph Cazaubon.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Geo Winchester contre Maurice J. Freibera—Procès pour une note hypothécaire de $2,500.

Cour Suprême. — L'Attorney Général a fait une pétition à la Cour Suprême pour la suspension du juge Lazarus, pour les motifs que nous avons déjà énumérés dans un de nos derniers numéros.

Grand incendie à la Baie St-Louis.—La Baie St-Louis, qui, à cause de sa proximité, peut être considérée comme un faubourg de la Nouvelle-Orléans, a été, dans la nuit de lundi à mardi, le théâtre d'un incendie désastreux.

Le feu s'étant déclaré vers 9 heures du soir au "Bird Cage Cottage," appartenant à M. Bajarlin et situé dans la partie centrale de la petite ville, s'est promptement communiqué aux résidences voisines. Les pompiers sont accourus en toute hâte sur le lieu du sinistre, mais ils n'ont pu maîtriser les flammes qu'attisait un vent violent du sudo-ouest.

Les résidences de MM. Edgar Deléry, Breatt et Higgins; celles des demoiselles Wagoner, de Mmes Stockton et Villars ont été réduites en cendres. Le feu ne s'est arrêté qu'à la maison Swoops, qui a été en partie endommagée. La perte totale est évaluée à $25,000 dont environ la moitié couverte par des assurances.

A un certain moment les flammes se propageaient avec une telle rapidité que M. Abo, le foreman des pompiers de la Baie St-Louis, craignant que toute la partie inférieure du village ne fût détruite, a vite télégraphié à l'ingénieur en chef du corps des pompiers à la Nlle-Orléans pour solliciter son aide. M. O'Connor s'est hâté de donner l'alarme avec renfort ; vous avez vu des rues Julie et Levée, et à minuit un train spécial était prêt à transporter à la Baie plusieurs pompes à vapeur et une nombreuse escouade de nos braves pompiers. Le convoi allait se mettre en route, quand on reçut une seconde dépêche annonçant cette fois que les efforts de la population de la Baie avaient enfin été couronnés de succès et que les secours étaient inutiles.

Douze maisons s'étendant du magasin Keller à la résidence de M. Swoop ont été réduites en cendres. Construites toutes en bois elles faisaient face au lac et n'étaient séparées les unes des autres que par un intervalle de quelques pieds. Il était donc impossible aux pompiers de la localité, qui n'avaient à leur disposition qu'une petite pompe de l'ancien système, de lutter tout d'abord avec succès contre l'élément destructeur. Ils se sont conduits avec une rare intrépidité et ont fait preuve d'un dévouement auquel tous les habitants de la Baie se plaisent à rendre hommage.

Collision.—Lundi soir, à 5 heures 45, le *car* No. 31, de la ligne Upper Tchoupitoulas, a heurté, en revenant en ville, un tombereau conduit par un individu dont on ignore le nom.

Le *car* a été endommagé pour $5. Un voyageur, du nom de Félix Mullier, habitant au coin des rues Arabella et Laurel, a eu le poignet droit foulé.e

---

Fatal accident.—Hier, à minuit 10, un nègre du nom de Ed. McCarthy, âgé de 70 ans, et exerçant la profession de pressoir, travaillait à bord du steamship Hector, au pied de la rue St. André, lorsqu'en passant du pont de l'Hector sur celui du Loch Etine il est tombé dans le fleuve, et dans sa chûte a donné de la tête contre les dauds de ce dernier bateau et s'est fracturé le crâne.

Un autre pressoir du nom de Gaston qui s'était précipité à son secours s'est blessé aussi à la tête. Tous deux ont été repêchés et sont morts malgré les soins des médecins de l'Hôpital.

Un squelette. — On a trouvé samedi dernier, à un quart de mille environ de la plantation Belle Chase sur la rive droite du fleuve, un squelette humain à côté duquel se trouvait un panier à Champagne, des vêtements et objets de toilette et une liasse de reçus d'un photographe bien connu de la ville.

Un feu.—L'officier Mason prétend avoir été informé que dimanche, à 9 heures 30 du soir, six inconnus, à cheval, précédant une voiture découverte qui contenait deux individus en tenant un troisième qui criait : "Au secours! au secours! ils veulent en prendre", auraient été vus dans le voisinage de la Route de Gentilly et de la rue Lapeyrouse. Les épiciers du voisinage, auprès desquels on a pris des informations, ont déclaré n'avoir rien vu de tout cela. L'officier Bingier affirme que, malgré toutes ses efforts pour éclaircir cette affaire, il n'a pu rien découvrir qui vînt confirmer la déclaration faite à l'officier Mason.

D'après de nouvelles informations, l'individu qui a crié au secours ! n'est autre qu'un fermier fou nommé Bill Roan, qui ayant été chercher un arpage de la station Michoud a été arrêté et conduit à cheval à la station du Troisième District.

En route, il criait au secours ! au secours !.., de là la déclaration faite à la police.

Alarme d'incendie. — Hier, à minuit 15, sur l'ordre de l'Ingénieur en chef O'Connor, l'alarme a été donnée à la boîte No 65, dans le but d'envoyer des pompes à Baie St-Louis où venait d'éclater un grand incendie dont on ne pouvait se rendre maître.

Tandis que la pompe de la Compagnie Volunteer No 1 répondait à cet appel, elle a donné contre un wagon plat de la Compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central, encoignure Peters et St-Joseph.

Un des chevaux a été grièvement blessé.

Autre collision—Hier, à midi, un wagon du Pacific Express Co. attelé de deux chevaux a donné, au coin des rues Magnolia et Clio, contre les cars Nos 74 et 79 de la ligne de la rue Jackson. Les deux chevaux ont été tués et les cars endommagés pour $100.

Autre squelette—Lundi, des ouvriers qui creusaient un trou dans la cour de Mme Augot, No. 139 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, ont découvert un squelette humain. Le coroner a été informé.

Affaire Shaw.—L'instruction préliminaire de l'affaire du meurtre du juge A. Shaw a été renvoyée hier à 6 h. du soir par le recorder Davey, à aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi, pour cause d'absence de l'attorney de district.

Convicts.—Les quatre prisonniers suivants, qui ont été jugés par la cour judiciaire de la paroisse Terrebonne (10me cour), ont été envoyés hier à la Nouvelle-Orléans et ont passé la nuit au dépôt de la station du 1er precinct.

Le shérif criminel Butler les emmènera dès aujourd'hui au pénitencier.

Robert Conreaux, couleur, tentative de meurtre, 18 mois de travaux forcés.

Samuel Osborne, couleur, même délit, 4 ans de la même peine.

John Boss, couleur, blessures, 1 an de la même peine.

Frank Jackson, un jeune nègre de 14 ans, tentative de meurtre, 10 ans de travaux forcés.

Conseil municipal.—Le Conseil s'est réuni hier à 7 heures du soir, sous la présidence de M. Garidel. Quinze membres seulement ont répondu à l'appel, et sur la motion de M. Lord, la séance a été ajournée à huitaine.

La vengeance d'une femme. —Hier à 9 heures du matin, grande sensation dans la rue Gravier, entre Camp et Magasins.

Une jeune femme du nom de Anna Rochbrecht venait de tirer trois coups de revolver sur M. Liebman, tenueur de livres de la maison R. Levy & Cie., rue Gravier, No 102.

Cette femme, qui est âgée de 27 ans, avait fait il y a sept mois la connaissance de Liebman, avec qui elle vécut dans une grande intimité, sur la promesse de celui-ci de l'épouser.

Liebman qui ne songeait point du tout à tenir sa promesse, rompit les liaisons il y a environ six semaines. Anna lui écrivit lettres sur lettres pour lui demander de tenir sa promesse, jusqu'à ce que fatigué de tant d'obstination, Liebman lui écrivit une lettre, malhonnête, paraît-il, et la jeune femme jura de se venger.

C'est dans ce but qu'elle se présentait hier matin, au magasin de porcelaine de M. Levy, où elle demanda à voir Liebman.

Ce dernier s'étant présenté, elle lui a dit qu'elle venait acheter quelque chose, et avant même qu'il ait eu le temps de lui parler, elle tirait un révolver de son sac et en tirait successivement 2 coups sur son amant, qui a été atteint à la tête et à l'épaule gauche. Elle a tiré un troisième coup qui n'a pas porté, Liebman ayant pris la fuite. Il s'est rendu immédiatement chez le Dr. Finney, qui a soigné ses blessures, et de là chez lui, rue Gravier No. 261.

La blessure de l'épaule est la plus grave, mais n'est pas dangereuse. La balle sera extraite aujourd'hui ou demain.

Pendant ce temps Anna Rochbrecht était sortie, passant au milieu de la foule rassemblée devant la porte sans que personne songeât à l'arrêter, ne sachant encore de quoi il s'agissait.

Elle s'est ainsi rendue chez elle rue Howard No 330 où elle a été arrêtée à à midi par les détectives Gaster et Caix qui l'ont conduite à la station centrale.

Elle a comparu devant le juge Davey qui l'a relaxée sous caution de $500.

Anna était venue à la Nouvelle-Orléans il y a 2 ans ; elle venait du Texas, elle était il y a quelque temps servante dans le voisinage de la maison habitée par Liebman.

C'est une fille laborieuse et qui jouit d'une grande réputation d'honnêteté.

LES PLANS DE L'AMIRAL AUBE, MINISTRE DE LA MARINE DE FRANCE.—Nous lisons, dans le *Journal du Havre* du 8 novembre :

On sait que le ministre de la marine a renoncé à la combinaison financière qui était développée dans le projet de loi déposé, le 14 octobre, sur le bureau de la Chambre des députés ; mais cette renonciation n'implique nullement l'abandon de son programme. On a étudié une nouvelle combinaison financière, et elle est d'autant plus intéressante qu'elle donnera, en 1887, les ressources nécessaires pour entreprendre de nouvelles constructions sans déranger l'équilibre du budget. La Marine demanderait au Parlement les sommes suivantes : 23 millions non employés provenant des crédits qui lui ont été alloués en 1885 ; 10 millions qu'elle a économisés en 1886 ; de plus, les fonds provenant de la vente des objets de matériel, à laquelle on procédera dans le courant de l'année prochaine, gageraient une partie des travaux qu'on entreprendra. On aurait, ainsi, une somme d'une quarantaine de millions, supérieure aux dépenses que l'on compte ouvrir en 1887, ces dépenses ne dépasseraient que 35 millions.

La Marine aurait, enfin, la faculté de reporter d'un exercice à l'autre les crédits non employés, et comme les dotations normales des constructions neuves se sont engagées que jusqu'à concurrence de 30 millions en 1889 et 1890, elle appliquerait les 45 millions disponibles sur ce chapitre à l'exécution de son programme.

Pour le restant, on compte sur les économies qu'on réalisera surtout sur les achats de matières, en vivant autant que possible sur le stock qui existe dans les arsenaux.

Cela arrêté, on mettrait immédiatement en main, en 1887 : un garde-côte cuirassé, six croiseurs de 1,000 à 5,000 tonneaux, plusieurs éclaireurs d'escadre et 24 torpilleurs.

"Remarquons, dit, à ce propos, le *Temps*, que ce programme n'a rien d'excessif ; il est bon que l'on construise un nouveau cuirassé, à condition, toutefois, que ce soit un bâtiment filant au moins 17 nœuds ; il est indispensable, aussi, qu'on mette sur chantier de bons croiseurs de grande navigation, afin de remplacer la masse des bâtiments de ce type, la plupart démodés et très usés, sur la campagne de Chine. La liste de la flotte montre, en effet, que nous avons peu de croiseurs à grande vitesse disponibles : après le *Tourville* et le *Duquesne*, qui ne filent pas 17 nœuds et qui sont d'ancienne construction, nous tombons sur le *Nièvre*, navire de 17 nœuds, qui va seulement faire ses essais. Puis il nous faudra attendre le *Tage* et l'*Amiral-Cécile*, qui seront prêts en 1888 : ce sont des navires de 19 à 20 nœuds.

Après eux viendront le *Dupuy-de-Lome*, l'*Alger* et le *Jean-Bart*, qu'on vient à peine de mettre sur les chantiers, et c'est tout ; car nous ne faisons pas grand fond, pour faire campagne hors d'Europe, sur le type *Surcouf*, qui n'est pas un croiseur et qui est plutôt un aviso de course.

"Il est donc de toute ur